

Procès-Verbal
Conseil Municipal de la commune de Surfonds

<p>L'an DEUX MILLE VINGT TROIS Le 13 décembre à 20 heures, légalement convoqué Le Conseil municipal s'est réuni à la mairie de Surfonds sous la présidence de Monsieur Alain DUTERTRE Maire, Étaient présents : Monsieur Alain DUTERTRE Maire Monsieur Harold GARNIER, Monsieur Xavier CHAMPION, adjoints Madame Mélanie BLAVETTE, Madame Aline HERRAULT, Monsieur Cyril SÉCHET, Madame Stéphanie FORET, Monsieur David VOISIN, , conseillers municipaux Absents excusés : Madame Emmanuelle CRINIER (donne pouvoir à A. DUTERTRE), Monsieur Francis MATRASSOU, Madame Florence VAUSSOURD (donne pouvoir à A. HERRAULT) Secrétaire de séance : Madame Aline HERRAULT Assistaient également à la réunion : Madame Stéphanie GENEVAIS secrétaire de mairie</p>	<p><u>Date de convocation</u> 07/12/2023</p> <p><u>Nombre de conseillers</u> En exercice : 11 Présents : 08 Votants : 10</p>
--	--

	Approbation du procès-verbal du 08 novembre 2023
1	Délibération relative à une subvention à l'ONAC (Office National des Anciens Combattants)
2	Délibération relative à la demande de participation financière pour les permanences du CIDFF (Centre d'Information sur les droits des femmes et des familles)
3	Projet de délibération instaurant une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle pour certains agents publics de la fonction publique territoriale
4	Arrêt projet des zones d'accélération des énergies renouvelables
5	Délibération relative au prix de vente du commerce
6	Travaux des commissions
	Informations et questions diverses

Approbation du Procès-verbal de la réunion du 08 novembre 2023

Après lecture du procès-verbal de la réunion du 08 novembre 2023, les membres présents à cette réunion ont approuvé à l'unanimité (par vote à mains levées) ce dernier.

**1 – Délibération relative à une subvention à l'ONAC
(Office National des Anciens Combattants)**

M. le Maire rappelle que depuis plusieurs années, la collecte pour les bleuets n'est plus organisée en amonts de la cérémonie du 11 novembre. Néanmoins, la commune fait un don directement à l'association ONAC.

Après en avoir délibéré le Conseil municipal, **à l'unanimité** (par vote à mains levées),
Décide de verser une subvention de 130 € à l'ONAC.

2 – Délibération relative à la demande de participation financière pour les permanences du CIDFF (Centre d'Information sur les droits des femmes et des familles)

M. le Maire informe le conseil municipal qu'il a été saisi d'une demande de participation financière pour les permanences juridiques du CIDFF (Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles) de la Sarthe à Montfort le Gesnois :

M. le Maire rappelle que cette participation est de 0.10 €/ par habitant pour 2023 soit 33.90 €.

Après en avoir délibéré le Conseil municipal, **à l'unanimité** (par vote à mains levées),

Décide de verser une participation financière au CDIFF, pour l'année 2023 de 0.10 € par habitant soit **33.90 €**.

3 – Projet de délibération instaurant une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle pour certains agents publics de la fonction publique territoriale

Le gouvernement a décidé d'attribuer aux agents de la fonction publique d'Etat et de la fonction publique hospitalière une prime dite du pouvoir d'achat. Pour les agents des collectivités territoriales, cette prime est facultative et décidée par les organes délibérants sur proposition de l'autorité territoriale et après avis du comité social territorial.

Il est proposé au conseil municipal d'accorder cette prime du pouvoir d'achat aux agent éligibles de la commune de Surfonds selon le projet de délibération présenté.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal **à l'unanimité** (par vote à mains levées),

Décide d'instituer une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire au bénéfice des agents publics de la commune,

Charge Monsieur le Maire de présenter le projet de délibération au prochain comité social territorial du Centre de Gestion de la Sarthe qui se réunira en janvier 2024.

4 – Arrêt projet des zones d'accélération des énergies renouvelables

La loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables instaure un dispositif de planification territoriale des énergies renouvelables.

L'Etat doit mettre à la disposition des collectivités locales les informations disponibles sur le potentiel d'implantation des énergies renouvelables. Les communes doivent ensuite, après concertation du public, identifier des zones d'accélération favorables à l'accueil des installations.

Il est précisé qu'une concertation est en cours depuis lundi 11 décembre et jusqu'au vendredi 22 décembre 2023 inclus.

Monsieur le Maire informe qu'une délibération devra être prise pour définir les zones d'accélération des énergies renouvelables.

5 – Délibération relative au prix de vente du commerce

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que lors de sa séance en date du 08 novembre 2023, le Conseil Municipal avait décidé de mettre en vente le bâtiment communal sis 4, rue du Roi David à Surfonds et, charger Monsieur le Maire de contacter des agences immobilières pour la mise en vente de ce bien communal.

Il présente à cet effet 3 propositions à savoir :

- Une proposition de Monsieur Olivier DAVID et Madame Cécile LEVILAIN, Conseillers en immobilier, du réseau EXPERTIMO :
Estimation de l'ancien commerce : environ 152 000 € net vendeur
- Une proposition de Monsieur Wilfried NAUDET, Conseiller immobilier PM Immobilier Pierre Morançais :
Estimation de l'ancien commerce : entre 120 000 € et 135 000 € net vendeur
- Une proposition de Madame Delphine GOSNET, Conseillère en immobilier, du réseau AFI :
Estimation de l'ancien commerce : entre 115 000 € et 120 000 € net vendeur

Après avoir pris connaissance des différentes propositions et délibéré, le Conseil Municipal à **l'unanimité** (par vote à mains levées) :

- **Retient** les 3 agences immobilières,
- **Fixe** un prix de vente net vendeur à 140 000 €,
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer les mandats de vente sans exclusivité ainsi, que toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

6 – Travaux des commissions

✓ Commission Travaux :

M. D. VOISIN informe que :

- L'élagage + nettoyage des fossés a été réalisé
- L'installation des décorations de Noël a eu lieu le mardi 12 décembre 2023
- Les devis des Ateliers des Brières ont été signés pour le nettoyage de la source et la clôture devant le cimetière

✓ Commission Culture :

M. H. GARNIER informe que :

- L'assemblée Générale du comité des fêtes a eu lieu en novembre 2023 et que 3 membres font désormais partis du bureau : La présidente Mme Sophie DUTERTRE, la secrétaire Mme Martine PAPIN-LOISEAU et le trésorier M. Harold GARNIER.
- Suite à l'envoi de plusieurs modèles de cartes de vœux à l'ensemble du conseil, le choix se porte sur la carte n° 1.
- Sondage pour remettre en place le Conseil Municipal Jeunes
- Le thème du QUIZZ du 22 mars 2024 sera « Etes-vous plus fort qu'un collégien »
- LMTV SARTHE va venir faire un reportage sur la commune de Surfonds le 11 janvier 2024

✓ Commission Enfance et scolarité :

Mme A. HERRAULT a assisté à l'inauguration de l'extension de l'école de Challes le 18 novembre 2023.

✓ Commission Communication :

Le 19.12.2023 : Réunion de la commission et impression du Surfonds Info. La distribution du Surfonds Info se fera le 21 décembre 2023.

Questions et informations diverses

Vœux du maire :

Monsieur le Maire rappelle que les vœux auront lieu le dimanche 07 janvier 2024 à 11 h 00 à la salle polyvalente.

Date des prochains conseils municipaux :

Les mercredis 17 janvier, 21 février, 20 mars (vote du budget), 17 avril, 15 mai et 19 juin 2023.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 10

Le Maire
Alain DUTERTRE

La secrétaire
Aline HERRAULT